

Avis de mise à disposition des décisions au greffe le

12/03/2026 à 09h30

Audience du 19/02/2026 à 11h00

PRESIDENT : Monsieur MARTINEZ

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Madame MOSSER

08) N° 2502520

RAPPORTEUR : Monsieur AGNEL

Demandeur PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Défendeur M. X

Me BARBIER RENARD

Autres parties MINISTERE DE L'INTERIEUR

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE demande à la cour d'annuler le jugement n°2500444 du 16 septembre 2025 par lequel le tribunal administratif de Nancy a annulé ses arrêtés du 27 décembre 2024 par lesquels d'une part, il a prononcé l'expulsion du territoire français de M. X et a fixé le pays de destination, et d'autre part, l'a assigné à résidence dans le département de Meurthe-et-Moselle pour une durée de quarante-cinq jours.

Dispositif

Il n'y a pas lieu de statuer sur les conclusions de la requête du préfet de Meurthe-et-Moselle ci-dessus visée sous le numéro 25NC02521.

Le jugement du tribunal administratif de Nancy n° 2500444 du 16 septembre 2025 est annulé.

La demande de M. X présentée devant le tribunal administratif de Nancy est rejetée.

Les conclusions d'appel de M. X sont rejetées.

C

09) N° 2502521

RAPPORTEUR : Monsieur AGNEL

Demandeur PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Défendeur M. X

Me BARBIER RENARD

Autres parties MINISTERE DE L'INTERIEUR

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE demande à la cour d'ordonner le sursis à exécution du jugement n° 2500444 du 16 septembre 2025 en tant que le tribunal administratif de Nancy a annulé son arrêté du 27 décembre 2024 par lequel il a prononcé l'expulsion du territoire français de M. X et a fixé le pays de destination.

Dispositif

Il n'y a pas lieu de statuer sur les conclusions de la requête du préfet de Meurthe-et-Moselle ci-dessus visée sous le numéro 25NC02521.

Le jugement du tribunal administratif de Nancy n° 2500444 du 16 septembre 2025 est annulé.

La demande de M. X présentée devant le tribunal administratif de Nancy est rejetée.

Les conclusions d'appel de M. X sont rejetées.

C

Le Premier Vice-Président
de la Cour administrative d'Appel de Nancy,



Signé

José Martinez